Castellani Georgii Opera Poetica Gallice : le recueil Chastelain de la Bibliothèque Laurentienne à Florence : descrition du manuscrit mediceo-palatino 120

Autor(en): **Bliggenstorfer, Susanna**

Objekttyp: **Article**

Zeitschrift: **Vox Romanica**

Band (Jahr): **43 (1984)**

PDF erstellt am: **27.04.2024**

Persistenter Link: https://doi.org/10.5169/seals-33729

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.
Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.
Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

Ein Dienst der *ETH-Bibliothek*
ETH Zürich, Rämistrasse 101, 8092 Zürich, Schweiz, www.library.ethz.ch

http://www.e-periodica.ch

Castellani Georgii
Opera Poetica Gallice

Le recueil Chastelain de la Bibliothèque Laurentienne à Florence: description du manuscrit mediceo-palatino 120

George Chastelain n'est plus, aujourd'hui, l'auteur oublié qu'il a été pendant des siècles. M. Dufournet l'a bien dit: «... il semble que le purgatoire de Georges l'Aventureux soit sur le point de s'achever...».[1] Seulement, si la bibliographie sur Chastelain s'accroît lentement, les éditions critiques continuent à faire cruellement défaut. On apprend avec plaisir dans l'avant-propos du livre de M. Delclos que M.G. Muraille prépare une édition de la chronique à Louvain.[2] Nous-même, nous nous sommes proposé de publier un des textes les plus intéressants parmi les œuvres littéraires du chroniqueur bourguignon, à savoir le *Temple de Bocace* dont la version du manuscrit florentin nous servira de base à l'édition critique.

On a souvent souligné l'attitude moralisante et didactique de Chastelain. En 1937, par exemple, M.K. Hemmer l'a appelé «Ratgeber seiner Fürsten, Lehrer seiner Zeit»[3] et tout récemment encore, Mme H. Wolff a étudié la définition du pouvoir et du prince chez Chastelain dans un article intitulé: *Histoire et Pédagogie princière au XVe siècle.*[4] Elle ne se réfère qu'à la chronique et à l'*Advertissement au duc Charles*, mais les idées fondamentales des leçons politiques que le «grand George» est toujours prêt à donner, nous les retrouvons dans le *Temple de Bocace*: c'est précisément dans l'enseignement «moral, religieux et politique»[5] que la reine d'Angleterre, Marguerite d'Anjou, doit trouver sa consolation. Et le pédagogue Chastelain sait bien lui présenter cet enseignement, soit sous forme de maints exemples de mauvaise fortune[6], soit de discours argu-

[1] JEAN DUFOURNET, *Retour à Georges Chastelain*, *MA 88* (1982), 329–342; p. 329. Quant à l'orthographe du nom de notre auteur, nous suivons V. L. SAULNIER qui dit que «l'usage du poète lui-même doit décider» (voir V. L. SAULNIER, *Sur George Chastelain poète et les rondeaux qu'on lui attribua*, in: *Mélanges de langue et de littérature du moyen âge et de la Renaissance, offerts à Jean Frappier*, t. II, Genève 1970, p. 987–1000; p. 987, N 1). Nous écrivons donc *George* sans le -s final.

[2] JEAN-CLAUDE DELCLOS, *Le Témoignage de Georges Chastellain*, Genève 1980, p. X.

[3] KARL HEMMER, *Georges Chastellain (1405–1475). Dichter und Ratgeber seiner Fürsten, Lehrer seiner Zeit*, Diss., Münster 1937.

[4] HÉLÈNE WOLFF, *Histoire et Pédagogie princière au XVe siècle: Georges Chastelain*, in: *Culture et pouvoir au temps de l'Humanisme et de la Renaissance*, publ. par LOUIS TERREAUX, Genève–Paris 1978, 37–49.

[5] *Ib.*, p. 40.

[6] L'analyse du texte montre que cette première partie qui est une sorte de continuation du *De casibus virorum illustrium* de BOCCACE a existé en brouillon bien avant l'arrivée de la reine Marguerite en Bourgogne. Preuves: la mention dans l'*Exposition sur vérité mal prise*, le choix des personnages malheureux et l'adaptation de ce choix au cas de la reine dans une deuxième section. Chastelain aurait donc repris un vieux projet et les vicissitudes de la vie de Marguerite d'Anjou lui auraient

mentatifs dans la bouche du «noble docteur Bocace [...] dont, apprés Petrarcque, son maistre, depuis les Romains n'a eu gaires de pareil»[7], soit encore sous forme d'allégorie quand il s'agit de montrer à cette reine désespérée le chemin de vertu, «la perfection de l'omme».

Rien d'abstrait ou de théorique dans ces pages! Si Mme Wolff pense que «... la volonté apologétique est trop manifeste, la louange trop systématique», et que «nous leur préférerons des jugements plus critiques»[8], voici un exemple qu'il faudrait ajouter à ceux des deux rois de France qu'elle cite. Chastelain s'adresse dans le *Temple* à une femme qu'il doit avoir connue quand il était secrétaire de Pierre de Brézé et c'est ce ton personnel de l'ami ému et sincère qui touche le lecteur. L'impartialité de Chastelain est fameuse. Lui-même, il l'a cherchée consciemment comme le montre le discours que Boccace ressuscité adresse à la reine et où nous lisons: «Mes affin que je ne semble trop porter faveur vers toy en condempnant aultrui...»[9]; suit une leçon sur l'histoire anglaise depuis la prise du pouvoir par Henry IV qui avait détrôné Richard II. Quant aux jugements critiques, Chastelain connaît bien le caractère de son interlocutrice et tout en médiatisant son texte, il ne craint pas de le lui révéler: (c'est toujours Boccace qui parle) «Et peut on dire que tu as esté trop ennemie et trop a tost et trop amie a peu y penser, et sy te a porté grant grief ton haïr et ton amer peu de pourfit. Pense se vray est!»[10]

Nous aurons plus tard l'occasion de faire une analyse détaillée du texte que nous publierons et de montrer l'importance de l'œuvre poétique de Chastelain. Le *Temple de Bocace* se prête d'ailleurs bien à servir de charnière entre la chronique, souvent étudiée, et les œuvres diverses, trop souvent négligées, étant à la fois une sorte de chronique abrégée et de traité didactique qui développe des thèmes littéraires chers à l'époque, comme par exemple celui de la roue de Fortune (qu'une «cheville de sens» peut quand même arrêter!), celui des vertus, où la patience joue un rôle très important ou encore le thème du memento mori, cette orientation absolue vers le salut éternel qui doit conditionner toute action humaine et tout raisonnement.

offert l'occasion d'adapter et de dédier son œuvre. Cela expliquerait aussi le changement de ton, plus sec et stéréotypé dans la première partie, plus personnel et émouvant dans la partie adressée à la reine d'Angleterre.

7 Nous citons d'après notre recueil de Florence, Bibliothèque Laurentienne, ms. Med. Pal. 120, f. 382. Toutes les références ci-après se rapportent à ce ms.

8 *Op. cit.*, p. 43.

9 F. 364v.

10 F. 369. L'auteur a même recours à une double médiation, là où il accuse la reine d'avoir animé les troubles politiques par son propre comportement. La critique se fait donc personnelle, mais puisqu'il s'agit de l'avis des *aultres*, le maître ne risque pas de perdre la confiance de la reine qui est indispensable à tout enseignement: (c'est Boccace qui parle) «Sont encore aultres qui, escrutinans droit cy en ceste mutacion, veullent produire argumens contre toy en ta personne, disans que de toy mesmes semble mouvoir ceste mutacion dont tu te plains et que par propre coulpe tu es cause de propre adversité.» (f. 368)

Mais toute étude littéraire doit connaître les vicissitudes de la transmission du texte analysé et dans la transmission des œuvres poétiques de Chastelain, le manuscrit de Florence tient une place importante. C'est le recueil le plus riche en textes poétiques de George Chastelain qui nous soit connu aujourd'hui. Il renferme presque toutes les œuvres diverses du chroniqueur bourguignon et peut être considéré comme un des témoins les plus intéressants dans la tradition des textes littéraires du «grand George». Datable non du début du XVIe siècle, comme on l'a toujours cru, mais bien des années autour de la mort de l'auteur, à savoir entre 1474 et 1477, le manuscrit florentin mérite d'être tiré de l'oubli où il a sombré depuis plus d'un siècle. Le dernier qui se soit occupé de ce gros volume, c'est en effet le baron Kervyn de Lettenhove qui pour son édition des œuvres complètes de Chastelain a utilisé notre recueil pour la plupart des pièces.[11] On sait pourtant que le savant belge tenait plus à faire connaître une série de textes inédits ou oubliés qu'à étudier soigneusement du point de vue philologique et codicologique les manuscrits qu'il connaissait. Tout ce que nous apprenons sur notre recueil, c'est qu'il s'agit d'un manuscrit précieux qui appartenait à Claude Bouton (Kervyn cite l'ex-libris), probablement aussi à Jules Chifflet et que ce livre a été apporté à Florence par François de Lorraine, grand duc de Toscane et depuis empereur.[12] Pas un mot sur l'aspect matériel du livre ni sur la date de sa confection, peu d'indications de sources qui justifieraient les assertions citées et une confusion souvent déconcertante de manuscrits cités en variantes.

Plus de cinquante ans plus tard, Kenneth Urwin a consacré un chapitre dans sa monographie aux manuscrits qui conservent l'œuvre de Chastelain, mais il n'apporte rien de nouveau sur notre recueil.[13] En 1970 enfin, l'édition des œuvres de Jean Robertet donne occasion à Mme M. Zsuppán de revenir sur le Med. Pal. 120, mais elle se contente aussi de citer l'ex-libris publié par Kervyn et de renvoyer, pour la description, au catalogue établi par A. M. Bandini.[14] Dans l'ensemble des manuscrits contenant les *Douze dames de rhétorique*, notre recueil n'occupe qu'une place inférieure selon l'étude de Mme Zsuppán.

Nos propres recherches ont pourtant montré que le recueil Chastelain de la Bibliothèque Laurentienne mérite une attention particulière. Et puisque sa version du *Temple de Bocace* servira de base à notre édition, nous nous sommes proposé de

[11] GEORGES CHASTELLAIN, *Œuvres*, publ. par M. le baron KERVYN DE LETTENHOVE, 8 vol., Bruxelles 1863–1866 (vol. 6–8: *Œuvres diverses*, 1864–66); réimpr. en 4 vol., Genève 1971. Pour les textes publiés d'après notre ms., voir ci-après, p. 130.

[12] Voir l'introduction de KERVYN dans l'édition citée, vol. I, L+LII.

[13] KENNETH URWIN, *Georges Chastelain, la vie, les œuvres*, Paris 1937, réimpr. Genève 1975. Nous signalons la faute de foliotation à la page 26 où l'auteur a évidemment copié sur l'édition KERVYN (vol. I, LVI). Le *Temple de Bocace* ne commence pas au f. 520 dans notre ms., mais se trouve aux ff. 320–382[v], entre les *Douze dames de rhétorique* et la *Recollection des merveilleuses advenues*.

[14] A. M. BANDINIUS, *Bibliotheca leopoldina laurentiana, seu catalogus manuscriptorum*, Firenze 1793, vol. 3, col. 341–42.

publier une description détaillée de ce manuscrit, basée sur des recherches faites à Florence même et continuées ensuite dans le cadre de nos préparations d'une édition critique du *Temple*.[15] Nous diviserons notre étude en trois parties principales et parlerons d'abord de l'aspect matériel du livre (mesures, composition des cahiers, filigranes, écriture et ornements), ensuite du contenu (vingt-quatre œuvres de George Chastelain) et nous terminerons par l'histoire du manuscrit (datation, propriétaires).

La composition matérielle du manuscrit

Le manuscrit (ms.) Med. Pal. 120 est un in-folio de 382 mm de haut sur 275 mm de large, composé de 57 cahiers, soit 620 feuillets numérotés. Il s'agit d'un ms. homogène, écrit sur papier, aux tranches rouges; la reliure date du milieu du XIXe siècle. Le volume porte au dos le titre: *CASTELLANI GEORGII / OPERA POETICA / GALLICE*, et au-dessous la cote: *MED. PALAT. 120.*

Les cahiers

Le premier cahier, binion, a été ajouté au milieu du XIXe siècle. Le premier feuillet est collé au plat inférieur, les trois feuillets suivants (nous les désignons par *a*, *b* et *c*) servent de papier de garde et sont blancs.

Du second cahier, binion également, le troisième feuillet a été coupé. Il en reste un fragment de 36 sur 16 à 22 mm portant deux petites croix tracées à l'encre noire. Au début de ce cahier, une feuille *d* a été ajoutée, en papier fin, légèrement plus foncé, de 356 sur 240 à 250 mm, collée au dos du cahier et portant l'indication d'un ancien propriétaire du ms., Claude Bouton.[16] Ce papier date très probablement du XVIe siècle d'après le filigrane qu'on peut y relever. En bas de la page *d*, à droite, une main moderne a noté au crayon la cote *Med. Palat. 120 III.* Le feuillet *e*, le premier du cahier, de 360 sur 254 mm, porte également au recto et en bas de la page une numérotation moderne, écrite au crayon, à savoir le chiffre romain IV. Au verso, le feuillet est réglé à l'encre sur une hauteur de 223 mm, laissant une marge extérieure de 70 mm. Dans la marge inférieure, les lignes prennent fin irrégulièrement. L'espace entre les lignes varie de 10 à 14 mm. Les feuillets *f* et *g* sont également blancs et réglés au recto et au verso. En bas du folio *g*, on relève le chiffre romain VI. Nos feuillets *d*, *e*, *f* et *g* ont donc été numérotés très probablement au siècle dernier par les chiffres III, IV, [V] et VI, ce qui signifie que le troisième feuillet de ce cahier a été coupé avant ou au cours des travaux de restauration, effectués au milieu du XIXe siècle. Quant à la justification, le texte du *Temple de Bocace* est écrit en lignes longues, vingt par page, 230 sur

15 Nous tenons à remercier ici la direction de la Bibliothèque Laurentienne de nous avoir permis l'accès à ses fonds célèbres et Monsieur Marc-René Jung, professeur à l'Université de Zurich, à qui nous devons notre curiosité en ces matières et maints conseils précieux.

16 Voir ci-après le chapitre sur les propriétaires, p. 146.

150 mm, avec un espace de 10 à 14 mm entre les lignes. La marge extérieure au verso est toujours de 80 mm, celle du recto varie entre 70 et 80 mm. Le feuillet *g* porte au verso une introduction rubriquée et en bas deux vers notés par une autre main. Nous reviendrons sur ces textes au chapitre de l'histoire du ms.

A partir du cahier suivant, les feuillets sont numérotés dans la marge supérieure du recto. La foliotation va de I à VIe XIX; le dernier folio porte le chiffre .C.XV, corrigé postérieurement et au crayon en VIe XX. Cette même main a renouvelé les chiffres là où ils ont été coupés par la taille des feuilles, vraisemblablement effectuée lors de la restauration au siècle passé. Les cahiers du ms. sont irréguliers et parfois incomplets.[17]

Le 56e cahier va du f. 613 au f. 620. Le texte se termine au verso du f. 618; en bas de ce folio, nous trouvons la devise de Claude Bouton: *Souvenir tue* (écrite par une autre main) avec la signature *A. Bouton*. Les feuillets 619 et 620 sont blancs.

Le 57e cahier est, comme le premier, binion et a été ajouté lors de la restauration du ms. comme le prouvent les filigranes. Le dernier feuillet est collé au plat, les trois autres sont blancs et servent de garde.

[17] On ne trouve aujourd'hui ni signatures ni réclames dans le ms. Nous indiquons ici à côté du numéro d'ordre du cahier (que nous donnons) le nombre de feuillets qui le composent et les folios du début et de la fin du cahier:

3.	7	irrég.	ff.	1– 12	30.	6		319–330	
4.	6			13– 24	31.	6		331–342	
5.	6	irrég.		25– 35	32.	6		343–354	
6.	4			36– 43	33.	6		355–366	
7.	7	irrég.		44– 56	34.	5		367–376	
8.	6			57– 68	35.	5		377–385	
9.	6			69– 80	36.	6		386–397	
10.	6			81– 92	37.	8	(8+4)	398–409	
11.	5			93–102	38.	7	(7+5)	410–421	
12.	6			103–114	39.	6	(5+6)	422–432	
13.	6			115–126	40.	6		433–444	
14.	6			127–138	41.	6	(6+5)	445–455	
15.	6			139–150	42.	7	(7+5)	456–467	
16.	6			151–162	43.	7	(7+6)	468–480	
17.	7	irrég.		163–175	44.	6		481–492	
18.	5			176–185	45.	5		493–502	
19.	7			186–199	46.	6		503–513	
20.	6			200–210	47.	7		514–527	
21.	6			211–222	48.	6	(5+6)	528–538	
22.	7	irrég.		223–235	49.	6		539–550	
23.	6	irrég.		236–246	50.	7	(6+7)	551–564	
24.	6			247–258	51.	4		565–572	
25.	6			259–270	52.	3		573–577	[?]
26.	6			271–282	53.	3		578–583	
27.	6			283–294	54.	8	(8+6)	584–598	
28.	6			295–306	55.	7	(6+7)	599–612	
29.	6		ff.	307–318	56.	5	(3+5)	613–620	

Les filigranes

Nous avons relevé quatre filigranes dont un est certainement moderne. Il s'agit du nom *LI FRAT. [ELLI] BINI*, trouvé trois fois dans les deux cahiers qui, l'un au début, l'autre à la fin, ont été ajoutés au milieu du XIXe siècle.

Le second filigrane ne se trouve qu'une fois, dans la feuille *d*, collée au premier cahier du ms. original. C'est la quatrième feuille du ms. actuel, celle qui nous apprend que Claude Bouton a possédé le livre. Le filigrane représente un lion, similaire à Briquet no. 10523, Gex, arr. de l'Ain, 1508 ou Briquet no. 10537, Langres, arr. Haute-Marne, 1573–79, avec des variantes similaires de Bruxelles 1576 et de Douai 1577.[18]

Les deux autres filigranes se trouvent sur les feuillets du ms. original. L'un est visible dans la feuille *e* du ms. actuel. Il s'agit des armoiries à trois fleurs de lis, Briquet no. 1741, Troyes, 1470. C'est le filigrane qui confirmera la datation du ms. que nous proposerons ci-après.

Le quatrième filigrane apparaît pour la première fois au folio 25. Il représente la lettre gothique Y avec trèfle et surmonté d'une croix. Le filigrane est identifié par Allan Stevenson dans son introduction à l'édition fac-simile du dictionnaire des filigranes de Briquet. A. Stevenson donne après la page *36 du premier volume, sur les tableaux *A-*C, des exemples de reproduction de filigranes par béta-radiographie. Il reproduit aussi le filigrane en question ici, sur le tableau *B le no. 4. Dans le commentaire, nous lisons que le filigrane est similaire à Briquet no. 9184, Neubourg, 1483, qu'il se trouve dans un ms. daté du 22 avril 1482 des *Métamorphoses* d'Ovide, traduites par Caxton et que le papier provient de Troyes de l'an 1481 environ. Les deux filigranes apparaissent donc à Troyes, dans des mss datés respectivement des années 1470 et 1482. Cette distance de douze ans permet également d'avancer que les deux filigranes ont été exécutés à des moments assez rapprochés pour que leur papier ait pu servir en même temps à la confection d'un ms. d'une exécution admirablement régulière et uniforme. Nous ne croyons pas que certaines parties du ms. aient été transcrites sensiblement plus tard que d'autres, même si un seul texte contient les deux filigranes, à savoir le *Temple de Bocace*, ff. 320–382^{v}. La distribution des deux filigranes sur les 620 feuillets numérotés et les trois feuilles précédentes *e*, *f* et *g*, est la suivante:

	armoiries à fleurs de lis:	*Y gothique:*
e, f, g, ff.	1– 24^{v}	25–138^{v}
	139–140^{v}	141–348^{v}
	349–351^{v}	352–355^{v}
	356–385^{v}	386–436^{v}
	437–456^{v}	457–620^{v}

[18] Voir C. M. Briquet, *Les Filigranes. A Facsimile of the 1907 Edition with Supplementary Material Contributed by a Number of Scholars.* Ed. by A. Stevenson, 4 vol., Amsterdam 1968 *(The New Briquet, Jubilee Edition)*.

Puisque les deux identifications des filigranes nous mènent à Troyes, nous avons consulté le livre de L. Le Clert sur la fabrication du papier à Troyes pour essayer d'identifier à travers la fabrique du papier la clientèle à laquelle le papier était livré et ainsi éventuellement l'atelier où notre ms. aurait pu être confectionné. Nous n'y avons pourtant trouvé mention d'aucun de nos filigranes.[19]

L'écriture et les ornements

Le ms., dont nous ne connaissons pas le scribe, est entièrement écrit de la même main, dans une écriture gothique de forme bourguignonne, appelée selon la nomenclature de Lieftinck *littera bastarda* ou probablement *cursiva bastarda*.[20] Au f. 398^{v} seulement, où sont copiés des vers de Jean Molinet, l'écriture change.[21]

Le ms. est richement décoré d'aquarelles et d'initiales, parfois ornées de motifs géométriques ou empruntés à la flore. Ces initiales sont exécutées dans les tons bleu, rouge et or ou simplement rouge et or ou rouge et bleu, et elles sont garnies de filigranes en or qui souvent se prolongent dans la marge. Le ms. est en outre orné de majuscules et contient beaucoup de rubriques, de pieds de mouche et de lettres teintées de jaune. Nous employons ici le terme de majuscule pour les lettres ornées à l'encre (noire ou rouge) et qui en leur hauteur occupent souvent plusieurs lignes. Les majuscules noires, employées au début d'une strophe dans les parties écrites en vers, sont pour la plupart ornées de filigranes en or comme les initiales.

Nous indiquerons ci-après dans le chapitre sur le contenu du ms. le degré d'ornementation de chaque texte. Mais, dès maintenant, nous pouvons constater que nous avons affaire à un ms. soigneusement exécuté, «probablement pour un personnage lettré et moins fortuné, appartenant au milieu clérical ou bourgeois».[22]

Le contenu du manuscrit

Le ms. Med. Pal. 120 est un recueil presque complet des œuvres poétiques de George Chastelain que le baron Kervyn de Lettenhove appelle *les œuvres diverses*. Il s'agit de ce que Chastelain a écrit de plus important hormis sa chronique. Nous énumérerons

[19] L. Le Clert et L. Morin, *Le papier. Recherches et notes pour servir à l'histoire du papier principalement à Troyes et aux environs depuis le XIVe siècle*, 2 vol., Paris 1926.

[20] Voir B. Bischoff, G. I. Lieftinck, G. Battelli, *Nomenclature des écritures livresques du IXe au XVIe siècle*, Paris 1954, p. 23 *(Colloques internationaux du C.N.R.S., Sciences humaines IV)*.

[21] Voir ci-après p. 138, texte no. 17.

[22] Nous nous permettons de citer M. F. Avril qui, dans une lettre datée du 21 décembre 1979, a bien voulu, sur notre demande, comparer les illustrations de notre ms. avec celles du ms. fr. 1174 de la Bibliothèque Nationale à Paris, contenant les *Douze dames de rhétorique*. Pour le rapport entre ces deux mss, voir l'édition des *Œuvres* de Jean Robertet par Margaret Zsuppán, Genève – Paris 1970, p. 26–27. Après examen des illustrations, M. Avril pense que la relation entre les mss n'est pas directe, mais s'explique par une source commune et est purement iconologique. Nous le remercions de son obligeance érudite.

ci-après les différentes œuvres avec la rubrique que le scribe a souvent placée au début des pièces; suivront l'incipit, l'explicit et la rubrique finale et enfin le degré d'ornementation où nous indiquerons le nombre d'aquarelles (aqu.) qui illustrent le texte et les folios où elles sont placées, l'emploi d'initiales ornées (init.) et de majuscules (maj.)[23] et la présence de rubriques (rubr.) outre celles du début et de la fin des textes qui seront transcrites. Les rubriques finales sont parfois écrites en noir ce qui sera signalé par l'abréviation n.; toutes les autres rubriques sont rouges.

Le nombre de feuillets qu'occupe un texte pourra être déduit de l'indication du début et de la fin. Nous mentionnerons les folios laissés en blanc. Le renvoi à l'édition Kervyn de Lettenhove où sont publiés tous ces textes terminera la description. Excepté les numéros 7, 14, 15, 18 et 21 (c'est nous qui avons numéroté les pièces), toutes les œuvres mentionnées ci-après sont publiées dans l'édition Kervyn d'après le ms. florentin ou alors les textes ont été collationnés avec la version de ce ms., mais notre propre expérience a bien montré que du point de vue philologique, tout est à revoir.

On notera que le scribe du Med. Pal. 120 coupe souvent les premiers vers de la première strophe des pièces en vers, réservant ainsi la place pour une initiale.[24] Remarquons qu'il est très conscient de l'organisation et de la mise en page du texte. Il commence chaque vers par une lettre majuscule teintée de jaune, tandis que le deuxième hémistiche, séparé et pour cela placé au début de la ligne, commence par une lettre minuscule. Nous reproduirons ici rigoureusement les textes en vers comme ils nous sont présentés dans le ms., tout en prolongeant notre citation jusqu'après les initiales où les vers ne sont plus coupés. Quant à la transcription, nous nous limitons à distinguer *u* et *v*, *j* et *i* et à introduire les accents selon les règles usuelles pour l'édition des textes.[25] Les abréviations sont résolues; elles ne posent pas de problèmes. Pour toutes les abréviations, nous avons trouvé une ou plusieurs fois le même mot écrit en toutes lettres. Ainsi nous adopterons la graphie du ms. et résoudrons p. ex. *Phle.* en *Phelippe* (f. 43^{v}, 434 etc.), *Bourg.ne* en *Bourgongne* (une fois: *Bourgoingne*) et ainsi de suite.

En ce qui concerne la ponctuation, on trouve quatre signes différents dans les textes qui servent à marquer les pauses. Le signe le plus fréquent est le point sur la ligne, suivi d'une lettre (en général majuscule) colorée de jaune. Les pauses moins fortes sont marquées par un point seul ou par une lettre colorée (le plus souvent minuscule). Enfin on trouve le trait vertical qui pourtant se laisse souvent difficilement distinguer des hastes fines qui terminent certaines lettres. Une étude systématique de l'emploi de ces signes n'a pas pu être entreprise dans le cadre de ce travail. Nous nous

[23] Les initiales occupent entre trois et six lignes du texte qui suit tandis que les majuscules généralement sont posées sur la ligne et se prolongent en haut, souvent d'environ trois lignes.

[24] Voir les pièces no. 2, 3, 5, 6, 8, 10 et 14.

[25] Voir M. ROQUES, *Règles pratiques pour l'édition des anciens textes français et provençaux*, in: *Bibliothèque de l'Ecole des Chartes 87* (1926), 453–59.

limiterons dans la transcription à un minimum d'interventions et pouvons affirmer que la plupart des signes de ponctuation employés ci-après correspondent à une pause dans le ms.

1. ff. 1–18:

Inc. f. 1
Lyon bendé de riche lyoison
D'or et d'asur qui de lis reflamboye,
Non en clarté, ne en gloire foison,
Mais en splendeur d'extreme luison
Dont l'œil s'estaint qui regart y employe
...

Expl. 18
...
Se requiers Dieu que j'en puisse estre oy
Et doinst la grace a George O hault lyon
D'estre a tes piez humble tabellion.

Rubr. n. 18
Fin de lion bendé etc.

1 aqu. au début (½ page, f. 1); 1 init. au déb. de la 1. strophe; maj. au déb. de chaque str.; toujours 2 str. par page sauf au f. 1.
Ed. Kervyn 6, 147–66: *Epistre au bon duc Philippe de Bourgongne.*

2. ff. 18v–23v:

Inc. 18v
Trone asuré
merveilleuse lumiere,
refflamboyant
de mainte fleur doree,
Noble maison
franchoise, coustumiere
De toute honneur sourse de foy premiere
dont soubz le ciel la terre est plus paree
...

Expl. 23v
...
Trop a donné fortune ses umbrages
A vous le plus maudit peuple qui vive
Fuiez vous ent que le dyable vous suive.

Rubr. n. 23v
Fin de throne asuré

1 aqu. au déb. (½ p., f. 18v); 1 init. au déb. de la 1. str.; maj. au déb. de chaque str.; toujours 2 str. par page sauf au f. 18v.
Ed. Kervyn 6, 133–38: *Le thrône azuré* (ou: *Epistre au roy Charles VII*).

ff. 24–24v: blancs

3. ff. 25–42v:

Inc. 25
Puis que d'amours
ne de leal rachine
La dont honneur
tresnoble se presente
Ne se peut traire
au jour d'huy fruit ne signe

En quoy l'amant s'aperchoive ou consigne
D'aucun espoir d'utilité presente
...

Expl. ...
42v Et au regard de ce que je recorde
Fruit y a povre encore moins delit
Mais tel l'ay fait angoisseux en mon lit.

Rubr. n. C'est la fin de puis que d'amours.
42v

1 aqu. au déb. (¼ p., f. 25); 1 init. au déb. avec blason à trois fleurs de lis, parti et tranché; maj. au déb. de chaque str.; toujours 2 str. par p.
Ed. Kervyn 6, 219–42: *Le dit de vérité.*

f. 43: blanc

4. ff. 43v–44: Inc. Phelippe
43v Veullant amer la ou point ne m'asseure
N'ose eslongier ce que au coer m'est contraire
...

Expl. ...
44 Pourquoy moy neutre a tous deux adversaire
Tousjours m'atens d'y ravoir ma demeure.
[C'est «Henry» qui parle]

Maj. au déb. de chaque str.; toujours 3 quatrains par p.; rubr.
Ed. Kervyn 6, 217–18: *Les paroles de trois puissants princes.*

f. 44v: blanc

5. ff. 45–101: Rubr. Cy apprés s'ensieult l'outtré d'amours
45

Inc. Pensant songant
45 a demy trouble
Ne trop joyeux
ne peu de hait
Sy que par plus
de III foix double
L'ung pensement sur l'autre double
Malgré tel fois est qu'on en ait
...

Expl. ...
101 Je vous envoye pour nouvelles
Ce livre dont le tiltre porte
L'outtré d'amours pour amour morte.

Rubr. n. Cy est la fin de l'outré d'amour
101 Pour amour morte.

11 aqu. dont une au déb. (½ p., ff. 45, 51, 54, 55, 59 = ¼ p., 65, 68v, 87v, 99, 100, 100v); 1 init., au déb.; maj. au déb. de chaque str.; toujours 2 str. par p. sauf ff. 51v, 52, 57–59; rubr.
Ed. Kervyn 6, 67–128: *L'Oultré d'amour.*

ff. 101v–102v: blancs

6. ff. 103–131v:

Rubr. 103: Cy apprés s'ensievent les epytaphes de Hector et Achilles. Ensemble le procés de eulx deux dont Alixandre le Grant est le seul juge. Fait par ledit messire Geo[r]ge.

Inc. 103:
Pour cause que en
pluseurs haultes histoires
Et au tableau
des humaines memoires
Maintes choses
du tempz jadis passees
Sont pluseurs fois prinses et recitees
En divers tempz et lieux diversement
...

Expl. 131v:
...
Vous en avez exemple de memoire
Pour a jamais en la presente histoire
Que je pry Dieu qu'elle soit bien volue
Prenez en gré, George vous en salue.

Rubr. 131v: Cy finent les epitaphes de Hector et Achiles.

5 aqu. (½ p., ff. 105v, 107 = ⅓ p., 124, 126, 129v); 1 init. au déb.; maj.; rubr.
Ed. Kervyn 6, 167–202: *La Complainte d'Hector.*

7. ff. 132–134:

Rubr. 132: Cy apprés s'ensieut l'epitaphe de messire Jacques de Lalaing.

Inc. 132:
Cy gist abscons en close seputture
Cil dont jadis ses monstres fist nature
Et dont la terre en umbreuse closture
Resplend du corpz plus que or fin en painture
...

Expl. 134:
...
Cy gist celluy qui toute humaine gorge
Doit extoller comme fin or sur orge
Sa gloire esbruire en pallaix et en porge
Car meilleur fu que nul escript de George.

Rubr. 134: Cy fine l'epitaphe de messire Jacques de Lalaing.

1 aqu. au déb. (½ p., f. 132); maj. au déb. de chaque str.; 4 quatrains par p.
Ed. Kervyn 8, 257–59 dans: *Le livre des faits de Jacques de Lalaing.*

f. 134v: blanc

8. ff. 135–138:

Rubr. 135: Cy apprés s'ensieut ung envoy fait par ledit messire George a Chastel Aerin, roy d'armes au Charles VIIe.

Inc. Chastel Aerin
135 tout cymenté d'estoiles
Fondé sur ciel
d'espuree nature
La ou gros yeulx
couvers d'espesses toiles
N'ont pooir nul d'y adresser leurs voilles
...

Expl. ...
138 Prenez en gré le salut de George
Soy offrant tout a vostre seignourie.

Rubr. n. C'est la fin de l'epistle
138 envoyee a Chastel Aerin.

1 init. au déb.; maj. au déb. de chaque str.; 2 str. par p.
Ed. Kervyn 6, 139–42: *Epistre à Jehan Castel.*

ff. 138v–139: blancs

9. ff. 139v–156:

Rubr. Cy commence ung mistere la ou France se
139v represente en fourme d'ung personnage au roy Charles VIIme de ce nom pour le glorifier es graces que Dieu a faittes pour ly et qu'elle a recheu a sa cause durant son regne. Et parlent ensemble par dyalogue.

Inc. France parle au roy [rubr.]
140 Roy excellent, roy d'immortel memoire
Roy de vertu, roy tout laborieux
...

Expl. ...
156 Toudis cler homme a clere couverture
Et a tous[j]ours s'en fait la remoustrance
Contentez vous, vous tous nobles de France.

4 aqu. dont une au déb. (½ p., ff. 140, 142, 142v, 155); maj. au déb. de chaque str.; 2 huitains par page; rubr.
Ed. Kervyn 6, 437–57: *La mort du roy Charles VII, mystère.*

10. ff. 156v–162v:

Rubr. Cy s'ensieult l'epitaphe de messire Pierre de
157 Bresé, comte de Maulevrier et grant seneschal de Normendie qui fina ses jours a la journee du Mont le Hery laquelle fu le XXVIe jour du mois de jullet mil IIIIc lxv.

Inc. Je mort murtriere
157 ennemie a nature
Fin des naissans
de tout ventre de mere
Par le regard
que j'ay a l'aventure

Et dont sur moy contourne grant murmure
Clameur cruele et pleurison amere
...

Expl. 162v ...
Ne reste fors que Dieu l'ait arrousé
De sa mercy eureux donc le pris hier.

Le preu, le bon, le vaillant chevalier.

1 aqu. d'une page entière au déb. (f. 156v); 1 init. au déb.; maj. au déb. de chaque str.; 2 huitains par p.
Ed. Kervyn 7, 67–73: *Epitaphe de messire Pierre de Brezé.*

11. ff. 162v–173v:

Rubr. 163 Cy apprés s'ensieult le miroer des nobles princes de France.

Inc. 163 Vous nobles gens de tous estas divers
Vivans regnans par le monde univers
Vous tous, seigneurs et nation gentille
Qui en l'abit de nostre foy convers
...

Expl. 173v ...
Prenez en gré mon œuvre est acomplie
C'est ung miroer pour franchois nobles hommes.

Rubr. n. 173v Cy fine le miroer des nobles hommes de France.

1 aqu. au début (½ p., f. 162v); 1 init. au déb.; maj. au déb. de chaque str.
Ed. Kervyn 6, 203–15: *Le miroer des nobles hommes de France.*

ff. 174–175: blancs

12. ff. 175v–212v:

Rubr. 175v Ceste euvre droit cy fut faitte par le mesmes messire George a la bonne foy et en espoir de grant nouveau bien venu en France quant le grant duc de Bourgongne, le duc Phelippe, mena le roy Loys couronner a Reims et de la a Paris. Dont touteffois le fruit n'en ensievy point tel a l'acteur come il eust bien cuidié et esperé, car de grans differens s'y trouverent depuis entre deux, aussy desesperables comme oncques par avant. Sy cuidoit touteffois l'acteur avoir bien pris sa matere et bien fondee en ferme fons a l'exemple que droit cy se porra veoir et oyr.

Inc. 176 Après longue indignation jettee envers moy par avoir assis ma plume en aygreur a l'exigent du tempz...

Expl. 212v ... Veille et entende a biens fais charitables, car celluy seul, Dieu l'aime et le prefere.

	Rubr. n. 212v	Fin de ceste euvre.

1 aqu. au déb. (½ p., f. 176); init., maj.; rubr.
Ed. Kervyn 7, 1–35: *Traité par forme d'allégorie mystique sur l'entrée du roy Loys en nouveau règne.*

	f. 213:		blanc
13.	ff. 213v–241v:	Rubr. 213v	Ceste presente euvre fu faitte par ledit messire George Chastellain pour messire Pierre de Bresé, seigneur de la Varenne, noble chevalier jadis et de hault bruit, et lequel le roy Loys, filz du roy Charles VIIe, au commencement de son regne fist mettre en prison a Loces assez par volenté et dont glorieusement touteffois en aprés il se party dehors et fist de haulx honneurs et services depuis a la couronne de France. Lequel fina ses jours a la journee de Mont le Hery.
		Inc. 214	Comme, nagaires, je seisse en merancolie, durement pensif en ung mien amy que fortune avoit mené a dangier...
		Expl. 241–241v	... «Ce que tu as veu et oy, tu mettras en registre et le notefieras partout comme le cas le requiert». A quoy faire me suy employé comme tenus [sic] estoye et a cause.
		Rubr. 241v	C'est la fin de ceste œuvre.

1 aqu. au déb. (½ p., f. 214); init.; maj.; rubr.
Ed. Kervyn 7, 37–65: *Déprécation pour messire Pierre de Brezé.*

14.	ff. 241v–246:	Rubr. 241v	Cy apprés s'ensievent les XXV princes.
		Inc. 242	Prince flatteur menteur en ses parolles Qui blandist gens et endort en frivolles Et riens qu'en dol et fraude n'estudie Ses jours seront de petite duree Son regne obscur, sa mort tost desiree ...
		Expl. 246	... Qui digne n'est que cristien se nomme Ne que le ciel luy preste umbre ne voye.
		Rubr. n. 246	Et ce la fin.

1 init. au déb. de la 1. str.; maj. au déb. de chaque str.; 3 str. par p. sauf ff. 242 et 246 avec 2 str.
Ed. Kervyn 7, 457–63: *Le prince.*

	ff. 246^{v}–247:		blancs
15.	ff. 247^{v}–318:	Rubr. 247^{v}	Copie des lettres envoyees par maistre Jehan Robertet, secretaire de monseigneur de Bourbon, a monseigneur de Montferrant, gouverneur de feu monseigneur Jacques de Bourbon que Dieu absoille; a cause d'une epistle que ledit Robertet envoyoit audit Montferrant pour presenter audit messire George, alors orateur de monseigneur le duc Phelippe, duc de Bourgoingne etc.
		Inc. 248	Monseigneur de Montferrant, je me recommande a vous d'aussy bon cœr que oncques vous recommandastes vostre cas amoureux a vostre dame...
		Expl. 318	... sa dilection sera acceptable a George et non jamais effachee. Vive ly et prospere.
		Rubr. n. 318	Et ainsy est la fin de ceste matiere de George Chastellain, chevalier puis le tempz de ces lettres et epistres a luy transmises par maistre Jehan Robertet, souvent nommé.

17 aqu. dont une au déb. (½ p., ff. 247^{v}, 265^{v}, 272, 279^{v}, 281, 282^{v}, 284, 285, 286, 287, 288^{v}, 289^{v}, 291, 292^{v}, 294^{v}, 296^{v}, 309^{v}); init.; maj.; rubr.; indications de contenu en marge aux ff. 253^{v}–256.
Ed. Kervyn 7, 145–86: *Les douze dames de rhétorique* (extraits). Il s'agit dans notre ms. de la correspondance complète comme elle a été publiée (d'après d'autres mss) par Louis Batissier, Moulins, 1838. Quant aux lettres de Jean Robertet, voir l'édition des œuvres de J. R. par Margaret Zsuppán, Genève–Paris 1970, p. 112–135.

	ff. 318^{v}–319^{v}:		blancs
16.	ff. 320–382^{v}:	Rubr. 320	C'est cy le temple de Bocace Miroer pour tous grans de la terre Auquel la reine d'Angleterre S'est venu rendre a tristre face.
		Inc. 320	Une dame demenant grant dueil et soy complaingnant a moy de fortune...
		Expl. 382^{v}	... leur plaise avoir en recommandation aussy mon bon voloir qui ay ourdy ceste euvre de l'estoffe au meismes de l'omme.
		Rubr. n. 382^{v}	Cy fine le temple de Bocace.

6 aqu. dont une au déb. (½ p., ff. 320, 324^{v}, 341, 343, 372^{v}, 380^{v}); init.; maj.; rubr.; en marge

en bas du f. 320 on lit: Comme ceste rigne prennes courage / et Dieu t'aidera de tout dommaige [signé]: MM.[26]
Ed. Kervyn 7, 75–143: *Le temple de Bocace, remonstrances, par manière de consolation, a une désolée reyne d' Angleterre.*

ff. 383–385[v]: blancs

17. ff. 386–398[v]:

Rubr. 386
Cy apprés s'ensievent pluseurs advenues recœullies en brief par ledit messire George depuis l'an mil IIII[c] et xxx ou environ.

Inc. 386
Qui veult oyr nouvelles
Estranges a compter
Je sçay les nompareilles
Que homme sçaroit chanter
...

Expl. 398
...
Que ailleurs aront leur lieu
Dont de ce qui demeure
Je le remech en Dieu.

Rubr. n. 398
A[I]NSI LA FIN [rayé et à côté la réclame:] o hault duc etc. suite

f. 398[v]: Changement d'écriture, deux colonnes. En haut de la page, l'une à côté de l'autre et séparées de la suite par une ligne horizontale, les deux dernières strophes attribuées, et selon la mise en page ici, certainement attribuables à George Chastelain:

Prem. col. Inc.
O hault duc plein de gloire
Et vous, son noble filz
...

Deux. col. Inc.
J'ay veu dure viellesse
Qui me vient tourmenter
...

Après la ligne, on lit le titre suivant, écrit à l'encre noire et suivi par six huitains, trois par colonne, du texte de Jean Molinet:

Suittes des adventures
Escriptes par Jean Molinet

Prem. col. Inc.
J'ay veu ung petit comte
Seigneur de Charrolois
...

Deux. col. Expl.
...
Recouvrer ses domaines
En son trosne luysant.

1 aqu. au déb. (⅓ p., f. 386); 1 init. au déb.; maj. au déb. de chaque str.; toujours 2 huitains par p.; rubr.; le texte est corrigé à plusieurs endroits par la même main qui ajoute les vers au f. 398[v].

[26] Voir ci-après p. 151.

Ed. Kervyn 7, 187–205: *Recollection des merveilles* [*sic:* voir N 27] *advenues en notre temps*. La dernière strophe dont parle Kervyn à la p. 202 se retrouve donc au f. 398v avec une autre que Kervyn cite à la page 204 d'après l'édition Buchon. Les six strophes de la continuation de Molinet correspondent aux strophes 44 à 49 de l'édition de N. Dupire qui publie aussi les vers de Chastelain, mais qui ne paraît pas avoir connu le ms. florentin.[27] En effet, il ne publie pas les huit strophes qui terminent la partie de Chastelain dans notre ms. sur les ff. 396v à 398 et qui sont reproduites par Kervyn (7, 202–3).

	f. 399:		blanc
18.	ff. 399v–432:	Rubr. 400	Cy apprés s'ensieut ung mistere par maniere de lamentation pour la mort du duc Phelippe, duc de Bourgongne lequel a esté fait par ledit messire George.
		Inc. 400	Le Chiel commence [rubr.] Ay deffait ce que j'ay construit Mais cy apprés se refera ...
		Expl. 432	La Terre [rubr.] Ce dist vostre humble Valenchines Par la bouce de vostre George.
		Rubr. n. 432	Fin de la lamentation pour la mort du duc Phellippe de Bourgongne.

1 aqu. d'une page entière au déb. (f. 399v); maj.; rubr.
Ed. Kervyn 7, 237–80: *La mort du duc Philippe, mystère par manière de lamentation.*

	ff. 432v–433v:		blancs
19.	ff. 434–456:	Rubr. 434	S'ensieult en brief la declaration de tous les haulx fais et glorieuses aventures du duc Phelippe de Bourgongne, celluy qui se nomme le duc et le grant lyon. Et apprés s'ensieut la vive description de son personnage du hault jusques au bas ensemble de ses meurs et conditions et des vertus et des vices. Et tiercement du duc Charles, son filz, commenchant en son regne.
		Inc. 434	Pour avoir la declaration des haulx et puissans fais du treshault et trespuissant duc Phelippe de Bourgoingne...
		Expl. 456	... et Dieu s'il luy plaist par equale benediction sera leur condiviseur en sempiterne gloire / AMEN.

Init.; maj.; rubr.
Ed. Kervyn 7, 213–36: *Déclaration de tous les hauts faits et glorieuses adventures du duc Philippe de Bourgongne, celuy qui se nomme le grand duc et le grand lyon.*

[27] Voir JEAN MOLINET, *Les faictz et dictz*, publ. par NOËL DUPIRE, 3 vol., Paris, 1936–1939 (vol. I, p. 284–300: *Recollection des merveilleuses advenues*).

	f. 456v:		blanc
20.	ff. 457–501	Rubr. 457	Ce traittié fut fait par ledit messire George apprés le trespas du duc Phelippe lequel expira de ce siecle en la ville de Bruges le lundy XVe jour de juing l'an mil IIIIc lxvii ou xlviic an de de son regne et lxxime an de son eage.
		Inc. 457	Comme nouvellement me soye trouvé en plours et angoisseux souspiremens...
		f. 458v	... j'oys alors et sy vis a l'œil qu'il encommencha ceste parolle en disant:
		Rubr. 458v	Ce qui s'ensieut est une fiction faitte en la personne du duc Charles parlant a ly meismes soubz fiction de son propre entendement aultre personnage de ly lequel l'instruit en sa cause.[28]
		f. 458v	«Charles, nouvellement duc de Bourgongne...»
		Expl. 501	... plaise a vostre haulte noblesse et bonté le recepvoir agreable et l'envoyeur escripvain en vostre noble et bonne grace.

Init.; maj.; rubr.
Ed. Kervyn 7, 285–333: *Advertissement au duc Charles soubs fiction de son propre entendement parlant à luy-mesme.*

21.	ff. 501–501v	f. 501	Pro Francis.	Pro Occidentalibus.
			...	...
		f. 501v	Prince bien amé, partout redoubté, Hardy reclamé, plain de grant bonté ...	
		f. 501v	De cœur jettez pleur Bourgz, citez, provinces ...	

Ed. Kervyn 7, 283–84: *Rhythmes sur le trespas du bon duc de Bourgongne.*

	ff. 502–503:		blancs
22.	ff. 503v–591v:	Rubr. 503v	Cestui livre qui traitte de paix est divisé en quattre principales parties. La premere est recitative de chose veue, la seconde est disputative de chose en doubte, la tierce productive de verité reale et la quatt.me declarative de fiction misticque. Et fu ce traittié fait apprés la paix de Peronne entre le roy de France et monseigneur le duc de Bourgongne.

[28] Nous transcrivons cette rubrique pour corriger la note dans l'édition KERVYN, selon laquelle ce titre *précéderait* l'ouvrage (voir éd. KERVYN 7, 285, N 1).

Inc. L'acteur
504 Comme entre diverses cures et soingz de mon privé estat il m'eschiet tel fois tourner mes yeux...

Expl. ... et Dieu en puist avoir loenge et gloire et
591–591v son peuple salut, et moy, le povre traveillant en publicque felicité, la ou je puis, grace et faveur de tous les bons ausquelz je me recommande tout humble l'umble George.

14 aqu. dont une au déb. (½ p., ff. 503v, 506, 507v, 509, 510v, 512v, 514v, 517v, 518v, 540v, 542, 543v, 561v, 562v); init.; maj.; rubr.; des ff. 504 à 589, les termes *reci-tative*, *dispu-tative*, *produc-tive* et *declara-tive* sont écrits dans la marge supérieure des feuilles, le début au verso, la fin du mot au recto. Ils permettent au lecteur de s'orienter dans le texte selon la division indiquée dans la rubrique.[29]
Ed. Kervyn 7, 341–422: *Le livre de paix*.

23. ff. 592–615v:

Rubr. Cy apprés s'ensieut ung mistere fait a cause de
592 la ditte paix a bonne intencion et pensant icelle estre observee par les parties.

Inc. Ceur commence [rubr.]
592 Noble duc, hault prince excellent
Que Bouce au vray equipolent
De vos valleurs ne peut loer
...

Expl. ...
615v George ossy vostre humble orateur
Vous en est plesge de son ame.

Rubr. Ainsy la fin.
615v

Init.; maj.; rubr.
Ed. Kervyn 7, 423–452: *La paix de Péronne, mystère*.

f. 616: blanc

24. ff. 616v–618v:

Rubr. Envoy fait par ledit sire George au duc Charles
616v estant a Gand.

Inc. Loenge [rubr.]
616v Au front du thronne ou sont tous les meilleurs
Rois, conquerans et regnans empereurs
...

fin ...
f. 618 A Dieu qui voit les ceurs et les bons fons
Car la ne peut avoir nulles erreurs.

Au front du thronne etc.

[29] FF 504 *recitative*, 504v–518 *reci-* (au verso des feuillets), *-tative* (au recto des ff) sauf 515v et 516, 518v *recitative*; 519 *disputative*, 519v–540 *dispu-* (au verso), *-tative* (au recto) sauf 520, 527 et 529v; 540v–544 *pro-* (au verso), *-ductive* (au recto), 544v–564 *produc-* (au verso), *-tive* (au recto) sauf 563v; 564v–589 *declara-* (au verso), *-tive* (au recto).

f. 618v

Homme apprens estre glorieux
Mes fuy gloire en tant que porras
Fay bien pour bien et bien aras
Seul de ce soyes curieux
Se par vaincre es victorieux
Ren gloire a Dieu sy regneras
Homme apprens etc.
En faisant cas historieux
Au poix tu les rencontreras
Ne ja a grain tu ne fauras
De ton merir laborieux
Homme aprens estre vertueux.

Maj.; rubr. qui ne correspondent pourtant pas à celles que publie Kervyn.[30]
Ed. Kervyn 7, 453–55: *Louenge parlant au duc Charles soubs forme de dyalogue*. Nous n'avons trouvé nul part dans l'édition Kervyn les vers du f. 618v que, pour cette raison, nous avons transcrits en entier.

ff. 619–620v: blancs

Notre recueil contient donc une vingtaine de pièces que nous énumérons encore une fois pour des raisons de clarté majeure:

Titre selon les rubriques du ms.:	**Titre de l'édition Kervyn:**
1. Lion bendé	Epistre au bon duc Philippe de Bourgongne
2. Throne asuré	Le thrône azuré ou: Epistre au roy Charles VII
3. Puis que d'amours	Le dit de vérité
4. —	Les paroles de trois puissants princes
5. L'outtré d'amours [fin:] ... pour amour morte	L'oultré d'amour
6. Les epitaphes de Hector et Achiles	La complainte d'Hector
7. L'epitaphe de messire Jacques de Lalaing	[inséré dans le livre des faits de Jacques de Lalaing]
8. L'epistle envoyee a Chastel Aerin	Epistre à Jehan Castel
9. Ung mistere la ou France se represente en fourme d'ung personnage au roy Charles VII	La mort du roy Charles VII, mystère
10. L'epitaphe de messire Pierre de Bresé	Epitaphe de messire Pierre de Brezé
11. Le miroer des nobles princes [fin: hommes] de France	Le miroer des nobles hommes de France

[30] Ms. f. 616v: *Loenge* = éd. KERVYN p. 453: *Louenge*; f. 617: *Suite de Loenge* = KERVYN p. 454: *le duc*; f. 617v: *Replicque sur suite* = KERVYN p. 454: *Louenge*; f. 618: *Responce sur replicque* = KERVYN p. 455: *le duc*. Ajoutons encore que l'éditeur omet quatre fois le refrain, indiqué dans les ms. par les mots: *Au front du thronne etc.*, toujours après les huit premiers vers de chacune des quatre parties.

12. Euvre [...] faitte [...] a la bonne foy et en espoir de grant nouveau bien venu en France quant le grant duc de Bourgongne, le duc Phelippe, mena le roy Loys couronner a Reims et de la a Paris	Traité par forme d'allégorie mystique sur l'entrée du roy Loys en nouveau règne
13. [...] euvre [...] faitte [...] pour messire Pierre de Bresé	Déprécation pour messire Pierre de Brezé
14. Les XXV princes	Le prince
15. Copie des lettres envoyees par maistre Jehan Robertet [...] a monseigneur de Montferrant [...]	Les douze dames de rhétorique
16. Le temple de Bocace	Le temple de Bocace, remonstrances, par manière de consolation, a une désolée reyne d'Angleterre
17. Pluseurs advenues recoeullies en brief	Recollection des merveilles advenues en notre temps
18. Mistere par maniere de lamentation pour la mort du duc Phelippe, duc de Bourgongne	La mort du duc Philippe, mystère par manière de lamentation
19. La declaration de tous les haulx fais et glorieuses aventures du duc Phelippe de Bourgongne	Déclaration de tous les hauts faits et glorieuses adventures du duc Philippe de Bourgongne
20. Traittié [...] fait [...] apprés le trespas du duc Phelippe [suivi de:] Fiction faitte en la personne du duc Charles parlant a ly meismes [...]	Advertissement au duc Charles soubs fiction de son propre entendement parlant à luy-mesme
21. —	Rhythmes sur le trespas du bon duc de Bourgongne
22. Livre qui traitte de paix	Le livre de paix
23. Mistere fait a cause de la ditte paix	La paix de Péronne, mystère
24. Envoy fait au duc Charles estant a Gand	Louenge parlant au duc Charles soubs forme de dyalogue

Parmi les œuvres de George Chastelain qui ne figurent pas dans notre recueil, nous citons l'*Exposition sur vérité mal prise*[31] dont le manque nous étonne, vu que le *Dit de vérité* auquel cette pièce autocritique se réfère, occupe la troisième place dans la compilation. Ce manque, serait-il un indice que le ms. a été copié pour une personne liée à la cour de Bourgogne et d'accord avec la première intervention de Chastelain dans cette querelle autour du dauphin Louis? Les œuvres religieuses font tout à fait défaut[32], de même que tous les textes d'attribution douteuse. Mais il y a une dizaine de pièces qui sont attribuées à Chastelain et qui n'ont pas trouvé place dans la compila-

[31] Ed. Kervyn 6, 243–436.
[32] Par exemple la *Louenge à la très-glorieuse vierge*, éd. Kervyn 8, 269–292.

tion.[33] Le ms. florentin en tant que recueil des œuvres diverses de Chastelain ne peut donc servir que d'indice, mais pas de preuve quant à la non-attribution à notre auteur d'une pièce qui y fait défaut.

Pourtant, et nous le répétons, il s'agit d'un recueil riche, presque complet, des œuvres du chroniqueur bourguignon, contenant des textes assez divers. Nous y trouvons des pièces en vers aussi bien que de la prose et quatre mystères (nos. 6, 9, 18 et 22). Luc Hommel distingue dans l'œuvre poétique de Chastelain les pièces courtoises, morales/religieuses et politiques.[34] A l'exception des textes religieux, nous trouvons dans le recueil des exemples de toutes ces catégories: une pièce courtoise (5), deux œuvres à caractère moral (11 et 16) et surtout des pièces politiques, où Chastelain montre le plus de talent. Le ms. s'ouvre sur deux textes politiques d'exaltation. Comme pour souligner l'impartialité fameuse de Chastelain, la compilation contient une glorification du duc de Bourgogne (1) aussi bien que du roi Charles VII (2), la louange de leurs hauts faits à l'occasion de leur mort (9, 18) et le chant d'événements politiques tels que le couronnement du roi Louis XI (12) ou l'avènement du duc Charles le Téméraire (23). C'est à ces deux représentants des maisons de France et de Bourgogne que Chastelain s'adresse par de véritables leçons politiques (14, 20).

Si l'on étudie le contenu d'un ms., on espère aussi trouver des indications sur la personne qui l'a reçu ou commandé. On se demande comment expliquer le choix de tel ou tel texte. Dans notre cas, il faut souligner tout d'abord le fait que nous avons affaire à un recueil de presque toutes les œuvres diverses d'un seul auteur. La raison de la compilation se trouvera donc plus facilement dans la personne de l'auteur, George Chastelain, que dans le contenu des textes copiés ou non copiés. Nous pensons à un ami ou admirateur de Chastelain qui aurait commandé le livre en souvenir de l'auteur, peut-être peu après sa mort, si la datation du ms. que nous proposerons ci-après (entre le 2 mai 1473 et le 5 janvier 1477) est juste. On croirait volontiers à Philippe Bouton, père du premier possesseur connu du ms., collègue de George Chastelain à la cour bourguignonne et poète lui-même.[35]

L'histoire du manuscrit

En ce qui concerne l'histoire de notre livre, le but était et reste de trouver une réponse aux questions suivantes:

[33] Nous les énumérons d'après l'édition de KERVYN DE LETTENHOVE à laquelle se réfèrent les indications bibliographiques entre parenthèse: *Le Concile de Basle, mystère* (6, 1–48); *Le pas de la Mort* (6, 49–65); *Dicté trouvé l'an 1446 dans l'hostel du roy Charles VIIe* (6, 129–30); *Rondel* [au duc d'Orléans] (6, 131–32); *Exposition sur vérité mal prise* (6, 243–436); *Le lyon rampant* (7, 207–12); *Rhythmes sur le trespas du bon duc de Bourgongne* (7, 281–83); *Souhaits au duc Charles de Bourgongne* (7, 335–40); *Complainte de Fortune* (8, 323–46); quelques rondeaux et ballades (8, 299–321).

[34] LUC HOMMEL, *Chastellain*, Bruxelles 1945, p. 39.

[35] PHILIPPE BOUTON est l'auteur d'un *Miroir des dames*, souvent attribué à tort à son fils CLAUDE BOUTON. Voir à ce sujet le *Dictionnaire des lettres françaises: le moyen âge*, Paris 1964, s. Bouton, Philippe.

- Quand le ms. a-t-il été confectionné?
- Quels en étaient les différents propriétaires et pour qui a-t-on copié ce ms.?
- Où et par qui le ms. a-t-il été exécuté?

Nous reprenons maintenant ces questions successivement et essayons de reconstruire, le mieux possible, l'histoire en partie obscure de ce volume.

La datation

A propos de la date du ms. Med. Pal. 120, Bandini écrit dans son catalogue: *Saec. XVI ineuntis.*[36] D'autres ont ensuite confirmé ou copié cette indication[37], bien que Bandini lui-même reproduise le texte qui permet une datation plus précise. Au verso du feuillet *g* du ms. (en regard du f. 1), le scribe donne une introduction rubriquée:

> Cy apprés s'ensievent pluseurs traittiez fais par messire George Chastellain, chevalier, hystoriographe de monseigneur le duc de Bourgoingne que Dieu absoille et du duc Charles, son filz regnant.

Ces lignes nous fournissent trois dates précises. D'abord nous apprenons que le duc de Bourgogne, père de Charles, est mort. Or la mort de Philippe le Bon survint le 15 juin 1467 à Bruges. Un terminus ante quem nous est donné par la mort de Charles le Téméraire, tombé à la bataille de Nancy le 5 janvier 1477. Au moment où ces lignes furent écrites, il était encore *regnant*. Le terminus post quem enfin est la date du 2 mai 1473, jour du vingtième chapitre de la Toison d'or tenu à Valenciennes à l'occasion duquel Charles le Téméraire déclara George Chastelain chevalier ès lettres.[38] Nous croyons par ces dates pouvoir affirmer que le ms. fut copié entre le 2 mai 1473 et le 5 janvier 1477. Il ne nous semble pas probable qu'un scribe ait copié ces lignes après janvier 1477 à partir d'un ms. antérieur. Le duc de Bourgogne était un personnage trop connu et trop important pour qu'on ait pu ignorer sa mort ou ne pas en tenir compte. Rappelons aussi l'examen des filigranes qui nous a fourni pour le feuillet en question ici la date de 1470.[39] Cela nous donnerait une période d'emploi de ce type de papier entre les années 1455 et 1485 environ ce qui est toujours plus proche de notre datation que du début du seizième siècle.

N'oublions pas enfin les illustrations du ms. qui peuvent confirmer cette nouvelle datation. M. Avril nous écrit là-dessus: «... en tout cas le ms. est certainement bien antérieur au début du XVIe siècle, d'après les détails de mode féminine des dessins».[40]

[36] *Op. cit.* à la N 14.

[37] Voir K. URWIN, *op. cit.*, p. 25 et M. ZSUPPÁN, *op. cit.*, p. 26. KERVYN DE LETTENHOVE ne s'exprime pas là-dessus.

[38] «Honneur réservé à ceux qui, pendant vingt-deux ans au moins, avaient exercé le métier des lettres au service d'un prince» (L. HOMMEL, *op. cit.* p. 35). Voir aussi à ce sujet: PAUL BONENFANT, *Chastellain fut-il chevalier de la Toison d'Or?, Revue belge de philologie et d'histoire 25* (1946/47), 143–44.

[39] Voir ci-dessus p. 128.

[40] Voir ci-dessus N 22.

Les propriétaires

Nous avons déjà mentionné la feuille *d*, collée au dos du second cahier du ms. actuel et qui nous indique un ancien propriétaire. Dans une écriture plus moderne que celle du ms. et sur des lignes qui se raccourcissent de plus en plus, quelqu'un a noté ce qui suit:

> Ce livre est l'original des œuvres de Messire Ghorge CHASTELLAIN chevalier, Conseiller et Historiographe des ducs de Bourgongne philippe le Bon et charles le hardy; venant de la librairie de Messire claude BOUTON chevalier seigneur de Corbaron et de Sainct Bevery, conseiller et chambellan de l'Empereur charles V. grand et premier maistre d'hostel de l'Archiduc Ferdinand son frere et Roy de Boheme, lequel gist en l'Eglise du Sablon à Bruxelles à droite en entrant par le bas de l'Eglise.[41]

Ce texte fut donc écrit après la mort de Claude Bouton, donc après le 30 juin 1556. Claude Bouton vécut de 1473 ou 1474 jusqu'en 1556. Si le ms. fut effectivement confectionné dans les années 1473 à 1477, il ne put donc l'avoir commandé. L'avait-il hérité de sa famille? Nous n'avons rien pu trouver qui permette de confirmer cette hypothèse. La famille de Claude Bouton était très attachée à la cour de Bourgogne. Le père de Claude, Philippe Bouton, était le filleul du duc Philippe le Bon et le neveu du chancelier bourguignon Nicolas Rolin. Il servait son parrain comme premier écuyer tranchant et conseiller, comme George Chastelain avant qu'il fût nommé chroniqueur officiel du duc. Claude Bouton était légataire universel de son père par le testament de celui-ci, daté du 25 mars 1515; sa mère, Catherine de Dio, l'avait également désigné comme légataire universel dans son testament du 5 mars 1519.[42] Il faudrait étudier de près ces deux testaments pour savoir s'il y est question d'une librairie. Si l'on voulait suivre l'hypothèse que Claude Bouton à son tour a hérité le livre de ses parents, on devrait concentrer les recherches sur la cour bourguignonne.

Nous aimerions relever un autre détail encore. La personne qui nous apprend que le ms. a appartenu à Claude Bouton écrit:

> Ce livre est *l'original* des œuvres de Messire Ghorge Chastellain...

Dans son édition des œuvres de Jean Robertet, Mme M. Zsuppán affirme dans la description du ms. I3 (notre ms. florentin): «Malgré l'annotation au f. 3 [notre feuille *d*] ... ce ms. ne contient certainement pas les textes originaux de Chastellain, ni ceux de Robertet [dans les *Douze dames de rhétorique*]; en font preuve la date du ms. [qu'il faudra anticiper d'une trentaine d'années], les nombreuses erreurs de copiste et les miniatures dérivées d'un autre ms.» A propos des miniatures, elle dit qu'elles «ne sont que des dessins en couleurs, très grossièrement exécutés, mais manifestement

[41] Transcription diplomatique; on notera l'emploi d'apostrophes. Seul le mot *seigneur* est abrégé dans le ms. par *s'r* et a été résolu dans la transcription.

[42] Voir E. Beauvois, *Un agent politique de Charles-Quint, le Bourguignon Claude Bouton, seigneur de Corberon*, Paris 1882, p. CXXIII et CXXV.

empruntés soit à un ms. faisant partie de la suite I [Cambridge, University Library, Nn III, avant 1467], I1 [Paris, BN, fr. 1174, avant 1492], I2 [München, Bayerische Staatsbibliothek, cod. gall. 15, fin XVe siècle], soit à la même source que ceux-ci: les illustrations», continue-t-elle, «ont pour sujets les mêmes épisodes et présentent les mêmes détails en ce qui concerne le nombre et la disposition des figures.»[43] Il faut noter que l'intérêt de Mme Zsuppán se concentre à propos de notre ms. sur le texte des *Douze dames de rhétorique*. Or cette œuvre est justement la seule à être introduite par la remarque: *Copie (!) des lettres envoyees*... Quant au *Temple de Bocace*, l'examen des quinze mss connus montre qu'il s'agit dans le ms. florentin d'un bon texte sans de «nombreuses» erreurs de copiste. En ce qui concerne les dessins, aucun des mss illustrés ne présente la même suite de miniatures ni n'utilise les mêmes sujets. Pour les autres textes, les recherches restent à faire. Quant à la question de l'original des textes, remarquons que nous avons affaire à un recueil qui réunit plusieurs œuvres, composées à des moments différents et dont les originaux sont antérieurs aux années 1473 à 1477. Le sens du mot *original* ne serait-il en ce cas celui de *premier recueil* des œuvres diverses de George Chastelain?

Mais revenons à l'histoire du ms. Ce qui doit nous intéresser aussi, outre le propriétaire précédant Claude Bouton, c'est la personne qui après lui a pu recevoir le ms. et probablement y a joint l'ex-libris cité ci-dessus. Supposons pour ce qui suit que Claude Bouton n'ait pas vendu le ms. ou en ait fait don à quelqu'un. Qui aurait pu l'hériter?

En 1882, E. Beauvois publia son livre sur Claude Bouton et c'est toujours la seule monographie que nous ayons sur cet «agent de Charles V». A l'aide d'une masse de documents d'archives, édités en appendice du livre, Beauvois reconstruit les voyages entrepris par Claude Bouton au service de Charles-Quint. Ces ambassades le conduisirent de la Belgique en Espagne, en Angleterre, en Ile de France ou en Autriche. Il avait son hôtel à Bruxelles et possédait plusieurs châteaux à la campagne. La date de naissance de Claude Bouton n'est connue qu'approximativement, par recoupement. Son père s'était marié une deuxième fois en 1472 avec Catherine de Dio. En 1480, ils avaient déjà plusieurs enfants dont Claude fut l'aîné. Il naquit donc probablement en 1473 ou 1474. Vers 1488, Claude Bouton fut introduit à la cour des Pays-Bas par le grand et premier maître d'hôtel, Olivier de la Marche, son cousin.

La date du mariage de Claude Bouton avec Jacqueline de Lannoy, sœur de Philippe de Lannoy, chevalier de la Toison d'Or, n'est pas connue non plus, mais en 1515, il eut d'elle un fils, Charles Bouton, filleul du futur Charles-Quint. Le second fils, appelé Jacques, était encore en nourrice lorsque mourut sa mère, en 1517. Les deux enfants furent confiés à leur grand-mère Catherine de Dio qui pourtant mourut en 1519. On ne sait chez qui alors furent élevés les deux garçons. Peut-être l'aîné, Charles, accompagna-t-il son père et mourut jeune. Jacques resta en Bourgogne. Il fut placé plus tard à la cour de François Ier et périt lors d'un accident tragique en 1541.

[43] Voir M. ZSUPPÁN, *op. cit.*, p. 27.

Claude Bouton ne se remaria pas, mais il eut plusieurs enfants naturels de diverses femmes. Il fit légitimer trois fils et une fille qu'il avait eus de deux femmes de petite condition. Philippe, qui était sans doute l'aîné, devait hériter des domaines de France, mais puisqu'il n'est pas nommé dans le testament de son père en 1556, il était probablement déjà mort. Un autre fils naturel, Thierry, qui représentait son père en Bourgogne dès 1549, devait lui succéder aux Pays-Bas. Plus tard, il prendra part à l'administration des domaines patrimoniaux de Bourgogne, légués par Claude à son frère Jean Bouton. Thierry hérita de la seigneurie de Melin et de 3100 florins de rente. Il épousa Barbe Lopez de Villanova, morte le 29 décembre 1622 et eut trois filles. Le troisième fils de Claude Bouton, Jean, fut inscrit en 1547 au nombre des gentilshommes de Guillaume d'Orange dont son père était tuteur. Il eut très probablement un fils, Jacques Bouton, qui mourut en 1686 et laissa trois fils et quatre filles. La fille de Claude Bouton, Anne, fut mariée le 13 décembre 1551 à Noël de Montmorency. Ils eurent deux fils et deux filles.[44]

Les héritiers possibles d'un ms. dont nous ignorons quand et comment il est entré en possession de Claude Bouton, sont donc nombreux et même la signature *A. Bouton* précédée de la devise de Claude Bouton au f. 618^{v} ne peut nous aider beaucoup. De qui s'agit-il? Nous trouvons dans la parenté proche de Claude Bouton sa sœur Anne, abbesse de Praslon, sa fille Anne, son cousin Antoine, fils de Enart Bouton, sa cousine Anne, abbesse de Molaise et encore Adrien, fils d'Antoine.

Claude Bouton laissa un testament dont des extraits sont publiés par E. Beauvois. Ce document porte la date du 24 mai 1556, le complément est daté du 17 juin 1556. Dans ce testament, Claude Bouton désigne comme héritiers Thierry, Jehan et Anne Bouton et leur laisse

> tout ce que j'ay acquitz de ses [sic] bons, vertueux empereurs, roy et royne, tant de la maison de Bourgoingne, Autriche et Espaigne, que j'ay servi 68 ans et plus, sans rien toucher aux biens que m'ont laissé mon bon sieur père et mère, comme leur fils aisné, en la duché de Bourgoingne: Corberon, Saint-Burry et bonnes bourgades et villaiges, mais les laisse retourner à mon frère et après où ils doivent.[45]

Nous avons consulté l'édition complète de ce testament par Pierre Palliot et pouvons affirmer que Claude Bouton n'y parle pas explicitement de livres ou d'une librairie.[46]

[44] Voir E. Beauvois, *op. cit.*, p. CLIII – CLVIII et pièce justificative no 118, p. 165–70 («Extrait des testament et codicile de Claude Bouton, et publication, copie faite sur l'original tiré des tiltres de Mme. de Ruffey, en son chasteau de Courberon, 1556», publié d'après Pierre Palliot, *Preuves de l'histoire généalogique de la maison de Bouton*, Dijon 1665).

[45] E. Beauvois, *op. cit.*, p. 167.

[46] Voir P. Palliot, *op. cit.*, p. 122–24. Parlant des biens meubles, Bouton écrit: «Et quant à la [sic] reste des meubles, entends et veulx, tant or, argent, vaisselles, robes, litz de camp, tapis, linges et toutes autres utencilles appartenans à moy, y partent eulx deux, comme deux bons frères doivent faire, tousiours au dit de mes testamenteurs, et leur recommande les obéyir mieux qu'ils n'ont fait moy, et que Thierry ait le choix, mais ie prie qu'on les égale, afin qu'il n'y ait nul estrif...» (cité d'après E. Beauvois, *op. cit.*, p. 168).

Mais il ne faudrait pas négliger cette autre possibilité d'acquisition de livres qui est le don. On sait que Claude Bouton et la reine Marguerite d'Autriche, fille de Maximilien et de Marie de Bourgogne, entretenaient des relations amicales. Le goût des lettres et l'amour de la même patrie, la Bourgogne, les unissaient. On connaît un rondeau de la régente des Pays-Bas où elle se sert manifestement de la devise de Claude Bouton: *Souvenir tue*, et Beauvois nous signale deux anagrammes sous lesquels la duchesse déguise le nom de son ami.[47] Marguerite elle-même et son père, l'empereur Maximilien, commencèrent à utiliser Claude Bouton dans les relations diplomatiques. Plus tard, ce furent la reine Marie de Hongrie et son frère Charles-Quint qui profitèrent de ses talents. Claude Bouton était très estimé et souvent récompensé. Un ms. des œuvres de George Chastelain, ne pouvait-il pas exprimer des sentiments de vive reconnaissance ou d'amitié, surtout de la part de Marguerite d'Autriche? Ajoutons ici qu'un acquit nous apprend que le fils de George Chastelain, Gonthier, doit avoir copié pour Marguerite d'Autriche la chronique de son père. Il en est récompensé par Charles-Quint le 24 octobre 1524.[48] Selon l'inventaire de sa librairie de 1523/24, la duchesse possédait de Chastelain un exemple de l'*Advertissement au duc Charles* et du *Temple de Bocace*. Ni chez elle, ni dans les inventaires de la reine Marie de Hongrie ou de Charles-Quint, nous n'avons pourtant trouvé trace de notre recueil.[49]

Puisque du côté du premier possesseur connu du ms. nos recherches n'ont pas abouti à des résultats satisfaisants, nous nous sommes proposé d'aborder le problème de l'autre côté et de chercher à éclairer l'histoire du livre à partir du propriétaire actuel. Mme Zsuppán, dans son livre cité plus haut, écrit à propos du ms. Med. Pal. 120: «Le ms. fut acquis par la Bibliothèque Laurentienne en 1783, en même temps que d'autres mss de la Bibliothèque lotharingio-palatine des grands-ducs de Toscane.»[50] Et de fait, par ordre du 8 juin 1783 émanant du grand-duc de Toscane, Pierre Léopold, la bibliothèque Magliabecchi dut rendre à la bibliothèque Laurentienne tous les mss qui ne provenaient pas de Antonio Magliabecchi et reçut par contre de la Laurentienne tous les livres imprimés.

La *Magliabecchi* était la première bibliothèque à Florence qui fût vraiment ouverte au grand public en 1747, tandis que la *Medicea Laurenziana*, fondée par les Médicis, garda toujours son caractère de bibliothèque de mss à laquelle l'accès fut longtemps réservé aux érudits fameux, munis d'une recommandation du grand-duc. Placée au couvent de San Lorenzo, loin du palais ducal, cette bibliothèque devint bientôt le joyau de la ville de Florence plutôt que de la cour. Pour cette raison, les Médicis

47 Voir E. BEAUVOIS, *op. cit.*, p. CLXIX et CLXX.

48 Voir L. HOMMEL, *op. cit.*, p. 111.

49 Voir M. MICHELANT, *Inventaire des manuscrits de Marguerite d'Autriche*, *Bulletin de la Commission Royale d'Histoire*, 3e série, *12* (1871), 5–136; L. P. GACHARD, *Notice sur la librairie de la reine Marie de Hongrie*, même revue, 1ère série, *10* (1845), 224–246; M. MICHELANT, *Inventaire des joyaux, ornements d'église, vaisselles, tapisseries, livres, tableaux, etc., de Charles Quint*, même revue, 3e série, *13* (1872), 199–368.

50 M. ZSUPPÁN, *op. cit.*, p. 26.

commencèrent dès le XVIe siècle à former une nouvelle bibliothèque au service de la famille grand-ducale et de la cour. En 1670, quand Cosimo III monta sur le trône du grand-duché, il commança à réunir tous les autres groupes de livres qui existaient tant au palais même que dans les *ville medicee* aux alentours. A côté de cette librairie, le futur cardinal Léopold forma à son tour une bibliothèque au palais qu'il légua en 1675 à son neveu et futur cardinal Francesco Maria. A la mort de celui-ci, en 1711, la bibliothèque fut jointe à celle des ducs, de même qu'une autre bibliothèque encore, formée par le fils de Cosimo III, Ferdinando. Celui-ci mourut en 1713 et alors, la cour eut enfin une seule bibliothèque, la *Biblioteca Medicea-Palatina.*

Revenons à notre ms. français. Aux ff. 1 et 618[v], en bas de la page, nous voyons un timbre ovale, portant l'inscription: *Med. Palat. Bibl. Caes.* Au milieu, sur un écu parti, on reconnaît aisément sur le côté droit les sept boules des Médicis, l'autre côté n'est pas net. Notre ms. doit donc être arrivé à Florence *avant* l'an 1737, quand, après la mort du dernier représentant masculin de la famille des Médicis, Giovanni Gastone, François III, duc de Lorraine, le futur empereur germanique François Ier, reçut la Toscane en échange de son duché de Lorraine. Ainsi, le grand-duché de Toscane passa à la maison habsbourg-lorraine. La bibliothèque apportée par le nouveau régent se joignit à celle des Médicis et prit le nom de *Palatina-Medicea-Lotaringia.* Nous avons étudié la liste des livres de François Etienne qui en 1737 ont enrichi la bibliothèque des Médicis[51], mais nous n'y avons trouvé aucune trace de notre ms., ce qui nous conforte dans notre hypothèse que les œuvres de Chastelain ont passé à Florence avant 1737. Dans cet inventaire, le timbre porte la dénomination nouvelle de la bibliothèque: *Loth. Palat. Bibl. Caes.*, autre preuve donc que notre ms. n'a pas pu entrer dans cette bibliothèque au temps des ducs lorrains. Il porterait certainement en ce cas le nouveau timbre.[52]

A la mort de François Etienne en 1765, son fils Pierre Léopold, le futur empereur Léopold II, lui succéda au trône des grands-ducs de Toscane. C'est lui qui fit donner et transporter en 1771 la bibliothèque *Med.-Palat.-Loth.* du palais Pitti à la bibliothèque Magliabecchi et qui, par cet acte généreux l'ouvrit au grand public. Ensuite, en 1783, il fit suivre l'ordre que nous avons mentionné plus haut et qui doit avoir apporté notre ms. à la bibliothèque Laurentienne.[53]

51 Voir le ms. II, I, 351 de la Bibliothèque nationale à Florence: *Catalogo dei libri venuti di Lorena.*

52 Voir par contre KERVYN dans son édition des œuvres de G. Chastelain, vol. I, p. L: «Il y a lieu de croire que le ms. 176 de la Bibliothèque Laurentienne et les mss de la même bibliothèque [...] ont appartenu à Chifflet et ont été portés à Florence par François de Lorraine, grand-duc de Toscane et depuis empereur.» Du côté de la famille Chifflet, originaire de Besançon, nos recherches ne sont pas encore terminées.

53 Voir D. FAVA, *La Biblioteca nazionale centrale di Firenze e le sue insigni raccolte*, Milano 1938. Aux pages 42 à 45, l'auteur indique deux catalogues manuscrits que nous n'avons malheureusement pas encore pu consulter, mais qui pourraient éventuellement confirmer notre hypothèse. Il s'agit du catalogue de Giovanni Gaspero Menabuoni des mss passés en 1771 à la bibliothèque Magliabecchi (Ms. cl. X. 161 de cette bibliothèque) et d'un catalogue de GUIDO MELLINI qui fournit des indications sur le premier fonds de la bibliothèque palatine en 1588 (Ms. II. II, 309 de la bibliothèque Magliabecchi également).

C'est ce que, à l'aide de l'excellent livre sur la bibliothèque nationale à Florence de Domenico Fava, nous avons pu trouver pour reconstruire le sort du ms. *mediceo-palatino 120* de la Bibliothèque Laurentienne. Les bibliothèques médicis sont nombreuses et rien ne permet, pour le moment, de dire laquelle a acquis ou reçu notre livre. A part le propriétaire actuel et celui qui est mentionné dans le ms., on ne saurait donc identifier d'autres possesseurs. Mais résumons toutefois l'état de nos recherches:

- Claude Bouton, premier possesseur connu, vécut de 1473 ou 1474 jusqu'en 1556.
- Le ms. doit avoir été confectionné entre le 2 mai 1473 et le 5 janvier 1477.
- Nous ignorons à quel moment et de qui Claude Bouton acquit ou reçut le ms. ou bien de qui probablement il l'hérita.
- Nous ignorons également qui après Claude Bouton possédait le ms.
- Dès le XVIe siècle jusqu'au début de 1737, le ms. doit avoir trouvé place dans la bibliothèque *Medicea-Palatina* des grand-ducs de Toscane (ou avant 1713, dans une des bibliothèques jointes par la suite à celle de la cour).
- Du palais ducal, le ms. passa d'abord à la Bibliothèque Magliabecchi et ensuite, en 1783, à la Bibliothèque Laurentienne où il figure actuellement sous la cote Med. Pal. 120.

Le scribe du ms. n'est pas connu, mais il y a deux remarques marginales qui méritent notre attention et qui, peut-être, sont à attribuer soit au copiste, soit à un ancien propriétaire. Au verso de la feuille *g*, après l'introduction: *Cy apprés s'ensievent pluseurs traittiez*..., sont notés, d'une écriture courante, les deux vers rimés:

Pries Dieu de bon ceur
il t'ostera de se malheur.

De la même main, nous trouvons en bas de la feuille 320, sur la première page donc du *Temple de Bocace*, deux vers, rimés également:

Comme ceste rigne prennes courage
et Dieu t'aidera de tout dommaige.
[signé] MM

Est-ce que la signature par simples initiales indique un personnage noble, bien connu? Est-ce un des propriétaires qui a noté ces vers ou est-ce le scribe? Est-ce que la personne qui a écrit ces conseils s'adresse à une autre ou bien à elle-même? Est-ce qu'on s'adresse à une femme, puisqu'on dit de prendre pour exemple une femme, la reine Marguerite d'Angleterre? Nous ne sommes pas en mesure de répondre à ces questions et nous ne saurions non plus tirer profit du contenu de ces quatre vers. Qui dans ces temps de guerres et de catastrophes n'aurait à déplorer un dommage ou ne croirait devoir désespérer de son malheur? Du point de vue graphique, on notera que l'apostrophe n'est pas encore utilisé (c'est nous qui l'avons introduite ci-dessus), au contraire de l'inscription sur la feuille *d*. En outre, la graphie de *rigne* n'est jamais em-

ployée dans le texte du *Temple de Bocace* ni dans les parties des textes que nous avons lues, elle pourrait être un indice que l'auteur de ces vers n'est pas le scribe du ms. Les abréviations n'ont rien d'extraordinaire.

Nous avons signalé au chapitre des filigranes que des recherches sur la fabrication du papier pourraient nous aider à trouver l'atelier où le livre a été confectionné. De même, une étude approfondie des illustrations, comparées aux miniatures d'autres mss contenant les mêmes œuvres, aboutirait peut-être à des résultats positifs et pourrait nous éclairer sur la filiation des mss et sur la place à attribuer à notre ms. dans la tradition de ces textes. Nous avons cité Mme Zsuppán qui à propos des *Douze dames de rhétorique* parvient à établir un rapport très proche entre les mss I, I1 et I2. Le ms. florentin aurait eu comme modèle I ou I1 ou la même source que ceux-ci.[54] Quant au *Temple de Bocace*, rien ne permet d'avancer une hypothèse semblable à propos de la filiation des mss. Six des quatorze mss sont illustrés.[55] Ils s'ouvrent tous sur une miniature qui dans les mss P2, F et L3 représente la rencontre de la reine Marguerite d'Anjou avec Chastelain, «son acointé de long tempz». Dans L3, cette scène est précédée de la représentation du songe de Chastelain, contrairement au texte où l'auteur décrit sa vision plus tard, c'est-à-dire après la rencontre avec la reine. Mais à part l'événement qu'elles illustrent, ces miniatures n'ont rien en commun. La disposition des figures n'est pas la même, bien que toutes les trois restent fidèles au texte dans le sens qu'elles montrent les deux interlocuteurs assis l'un à côté de l'autre sur un banc, selon les paroles de Chastelain: «Icelle [...] moy requerant de seoir emprés elle, luy plut a moy mettre en devises touchant son cas.»[56] Le ms. V par contre s'ouvre sur une miniature de dédicace où Marguerite d'Anjou est représentée en tant que reine d'Angleterre, sous un dais recevant le livre. S'agit-il vraiment du ms. qui a été offert à Marguerite d'Anjou comme on l'affirme dans un catalogue d'exposition de 1979?[57] L'histoire du livre avant son entrée à la bibliothèque Petau n'est pas suffisamment connue pour confirmer cette hypothèse. Nous ignorons d'ailleurs sur quelles preuves est fondée l'indication du catalogue. Kervyn de Lettenhove croit voir le livre dédié à la reine dans le ms. Bl.

Dans les deux autres mss illustrés, P3 et B1, les miniaturistes n'insistent pas sur la circonstance qui a poussé l'auteur à rédiger le livre; ils mettent l'accent sur le contenu de l'œuvre: la lamentation des nobles, et de la reine d'Angleterre en particulier, devant Boccace. Mais encore une fois, les miniaturistes traitent leur sujet bien différemment et il faut exclure une parenté directe entre les deux mss. Le ms. B1, un ms. de la bibliothèque

[54] Voir ci-dessus p. 146–147 et M. ZSUPPÁN, *op. cit.*, p. 22–27 et 37.

[55] Il s'agit des mss P2: Paris, BN fr. 1226; P3: Paris, Arsenal 4140; Bl: Bruxelles, BR 10485; L3: Londres, BL Harley 4402; V: Vatican Reg. lat. 1520 et F: notre ms. florentin.

[56] Ms. F, f. 320v. Dans ce ms., la reine est debout, tandis que Chastelain est assis sur un banc ce qui souligne davantage l'intimité de cet entretien. Rien d'officiel, rien de formel!

[57] *Libri manoscritti e stampati del Belgio nella Biblioteca Vaticana (secoli IX–XVII)*, Città del Vaticano 1979, no. 56: «Il codice è stato scritto tra il 1471 e il 1481 per la regina Margherita di Inghilterra, figlia di Renato d'Angiò, vedova di Enrico VI e rifugiata in Francia.»

de Mme de Ravastein, est d'ailleurs lié en ce qui concerne la version du texte à P2. Celui-ci, un livre qui a appartenu au seigneur de la Gruthuyse (comme I1 des mss de Jean Robertet) est avec huit miniatures le ms. le plus richement illuminé. Notre ms. florentin renferme six aquarelles, le ms P3 qui provient d'une famille de Poitiers est orné par deux miniatures, tandis que tous les autres, à savoir B1, L3 et V se limitent à une seule illustration au début. Les miniatures dans les mss P2, F et P3 sont placées à des endroits différents dans le texte et illustrent des scènes différentes. Dans le cas du *Temple*, l'étude des illustrations n'indique donc pas, dans l'état actuel de nos recherches, une filiation sûre des mss. Quant à notre recueil et à la place qu'il lui faut attribuer dans la transmission des œuvres de Chastelain, le travail reste à faire pour les autres textes.

Nous terminons sur cette proposition la description du ms. Med. Pal. 120 de la Bibliothèque Laurentienne.

Qu'on nous permette de conclure par une citation de l'*Humble George* en disant que

> se j'ay fait ce qu'en moy est et non attribué a moy ce qu'en moy n'est point, c'est beau parler et bien ordonner, je prie aux voyans avoir agreable ce qui est de mon pooir, et qui en petit pooir ay grant ceur de complaire, leur plaise avoir en recommandation aussy mon bon voloir qui ay ourdy ceste euvre de l'estoffe au meismes de l'omme.
>
> [Temple de Bocace, fin]

Zurich *Susanna Bliggenstorfer*

Bibliographie

BEAUVOIS, E., *Un agent politique de Charles-Quint, le Bourguignon Claude Bouton, seigneur de Corberon*, Paris 1882.

CHASTELLAIN, G., *Oeuvres*, publiées par M. le baron Kervyn de Lettenhove, 8 vol., Bruxelles 1863–1866; réimpression en 4 vol., Genève 1971.

DELCLOS, J.-C., *Le Témoignage de Georges Chastellain*, Genève 1980.

DUFOURNET, J., *Retour à Georges Chastelain*, *MA 88* (1982), 329–342.

FAVA, D., *La Biblioteca nazionale centrale di Firenze e le sue insigni raccolte*, Milano 1938.

HOMMEL, L., *Chastellain*, Bruxelles 1945.

MOLINET, J., *Les faictz et dictz*, publ. par N. DUPIRE, 3 vol., Paris, 1936–39.

ROBERTET, J., *Œuvres*, publ. par M. ZSUPPÁN, Genève–Paris 1970.

URWIN, K., *Georges Chastelain, la vie, les œuvres*, Paris 1937; réimpr. Genève 1975.

WOLFF, H., *Histoire et Pédagogie princière au XVe siècle: Georges Chastelain* in: *Culture et pouvoir au temps de l'Humanisme et de la Renaissance*, publ. par L. TERREAUX, Genève–Paris 1978, 37–49.